

Thillinger
Ignace
et
Elisa
Larcher

De vingt troisième jour du mois de Janvier l'an mil huit cent soixante-deux,
à dix heures du matin.

ACTE DE MARIAGE de Ignace Thillinger,
majeur d'ans, né en légitime mariage, le vingt trois Février mil huit cent trente
un à Soultz les Bains (Bas Rhin),
domicilié à Strasbourg,
Profession valet de chambre,
Fils de Michel Thillinger portier,
et de Marie Anne Klugenschner, conjoints domiciliés à Strasbourg,
cypriens et consentant.
Et de Elisa Larcher,
majeure d'ans, née en légitime mariage, le seize Janvier mil huit cent trente cinq
à Strasbourg,
domiciliée à Strasbourg, couturière,
Fille de Jean Baptiste Larcher, employé au Camionnage, domicilié à
Strasbourg, cyprien et consentant
et de Jeanne Forster, décédée à Strasbourg le quatre Mars mil huit
cent cinquante sept.
Les publications ont été faites en cette mairie, dans la forme requise, et sans qu'il y ait eu opposition, à l'heure de midi, les dimanches
Douze et dix neuf Janvier courant.

Desquels actes et de tous ceux exigés par le Code Napoléon il a été donné lecture par l'Officier de l'Etat civil, aux termes de la loi, les deux
époux présents ayant déclaré publiquement, l'un après l'autre, qu'ils veulent se prendre pour mari et pour femme, l'Officier de l'Etat civil
a prononcé, au nom de la loi, que Ignace Thillinger et Elisa Larcher,
sont unis par le mariage.

Nous avons ensuite interpellé les futurs époux, ainsi que les personnes présentes qui autorisent le mariage, de déclarer s'il a été fait un
contrat de mariage; il nous a été répondu qu'il n'a pas été passé de Contrat de mariage.

Le tout en présence des quatre témoins ci-après désignés, savoir :
de Jacques Wankmüller, âgé de quarante sept ans, cocher, ami des époux,
de George Martz, âgé de trente deux ans, gendarme à cheval, allié de l'époux,
de Antoine Klein, âgé de cinquante huit ans, tailleur, oncle de l'époux,
et de Frédéric Edel, âgé de trente deux ans, magasinier, ami des époux.

Lesdits témoins domiciliés en cette mairie. Lecture faite, le présent acte de mariage, célébré à l'hôtel de ville de Strasbourg, a été signé
par les comparants et l'Officier de l'Etat civil.

Thillinger
Larcher
Thillinger Larcher
Klugenschner
Forster
Wankmüller
Martz
Klein
Edel
L'Officier de l'Etat civil délégué,
A. Mann